

<https://enseignants.se-unsas.org/eps-au-bac-gt-quelle-adaptation-de-son-evaluation-dans-le-contexte-covid-19>



EPS au bac GT : quelle adaptation de son évaluation dans le contexte Covid-19 ?

- Je suis... - Prof d'EPS - Métier -

Date de mise en ligne : mardi 12 mai 2020

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Dans le cadre de la réorganisation des épreuves du baccalauréat général et technologique liée au contexte de crise sanitaire, l'EPS va aussi connaître une adaptation de son évaluation.

Les modalités d'évaluation de l'EPS au bac reposant sur le contrôle en cours de formation (CCF) permettent une base déjà acquise et solide de compétences validées pour la grande majorité des élèves.

Cependant quelques situations particulières, notamment celles liées à l'organisation ou la passation insuffisante de CCF, nécessitent une adaptation de ces modalités.

Une note de service va être adressée aux équipes d'ici peu.

Comment l'EPS sera-t-elle donc évaluée au bac général et technologique en 2020 ?

La note attribuée à l'élève sera fonction du nombre de CCF qu'il aura pu passer.

- si 2 ou 3 CCF réalisés : sa note de bac sera la moyenne des notes de CCF
- si 1 seul CCF réalisé : sa note de bac sera la moyenne obtenue avec la note du CCF et la moyenne annuelle de contrôle continu
- si aucun CCF réalisé : sa note de bac sera la moyenne annuelle de contrôle continu

L'avis du SE-Unsa

Cette adaptation de l'évaluation de l'EPS au bac général et technologique dans le contexte inédit que nous connaissons a le mérite de s'appuyer sur les CCF déjà réalisés assurant ainsi une certaine fiabilité et solidité des compétences évaluées.

Les solutions proposées pour chaque situation possible témoignent d'une prise en compte du travail des équipes enseignantes que l'on ne peut complexifier, mais aussi du travail fourni par les élèves sur les CCF qu'il était impensable de dévaloriser.

En revanche, aucune commission d'harmonisation ne pourra se tenir, malgré la demande du SE-Unsa.